

IUT de BLOIS
Département Réseaux et Télécommunications
15, rue de la Chocolaterie - C.S. 2903
41029 Blois Cedex



Site : <http://wanparty.neticien.net/>
Email : team-wan@wanparty.neticien.net

[LAN/WAN PARTY R&T 2017] REGLEMENT INTERIEUR

□ Inscriptions :

- Les joueurs devront se munir d'une pièce d'identité attestant de leur âge. Les mineurs devront fournir une autorisation de leur tuteur légal ainsi que la photocopie d'une pièce d'identité du tuteur légal.
- Aucun frais de participation n'est exigé.

□ Comportement des joueurs :

- Pour une ambiance conviviale les participants doivent faire preuve d'un minimum de fair-play pendant les épreuves.
- Il est interdit de tenir des propos racistes, injurieux envers les autres participants ou les organisateurs.
- L'utilisation de « cheat codes » ou de programmes permettant de tricher ou d'augmenter la luminosité de l'écran de façon excessive est rigoureusement interdite.
- Tout comportement portant préjudice au bon déroulement des épreuves, aux locaux ou au matériel mis à disposition par le département R&T de l'IUT, entraînera une expulsion définitive.

□ Interdictions :

- Pendant toute la durée de l'événement, il n'est pas autorisé :
 - De fumer, de consommer de l'alcool ou toute sorte de substances illicites dans les locaux de l'IUT.
 - D'utiliser des appareils électriques autre que les ordinateurs, y compris un onduleur. Les petits réfrigérateurs, congélateurs, ventilateurs et autres appareils électriques sont strictement interdits pour des raisons de place et de puissance du réseau électrique déployé.
 - D'amener des réchauds à gaz et autres appareils de cuisson. Il est interdit de faire la cuisine dans les locaux de l'IUT (des salles seront réservées pour la restauration et le repos des joueurs)
 - De réaliser des manipulations électriques : demander l'aide d'un organisateur pour éventuellement raccorder au secteur, ainsi que le raccordement des câbles réseaux aux switches. De même, le matériel sera installé à l'endroit indiqué par les organisateurs.
 - D'écouter la bande-son des jeux avec des enceintes. Pour la tranquillité de tous, seuls les casques sont autorisés.
 - De tenter de prendre le contrôle via le réseau d'un autre ordinateur ou d'un serveur, d'utiliser volontairement l'IP d'un serveur, de saturer le réseau.
 - De faire des échanges de fichiers illégaux. Les participants s'engagent à ne pas participer au piratage informatique sous toutes ses formes.
 - De créer des troubles sur la voie publique à proximité des locaux de l'IUT.

□ Responsabilités :

- Toute dégradation de matériel causée à un tiers devra être indemnisée par le responsable des dégâts.
- Tout dommage subit par le matériel ou les locaux mis à disposition par l'IUT (serveurs, hub, ...) devra être remboursé par le ou les auteurs.
- Le participant est seul juge de sa condition physique, il lui incombe la responsabilité de participer à l'événement.
- Les organisateurs se réservent le droit de suspendre temporairement ou définitivement la mise en service des infrastructures réseaux et informatique, ainsi que le réseau électrique en cas de nécessité.
- Les organisateurs ne sont pas responsables des ordinateurs personnels des participants (matériels, données).
- Le participant est seul à autoriser le raccordement de son matériel par les organisateurs au réseau électrique et aux infrastructures de réseaux informatiques ou autre.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité quant aux dégâts pouvant être occasionnés au matériel personnel des joueurs, suite à une éventuelle défaillance électrique, aux infrastructures de réseaux informatiques ou autre.
- Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables d'une mauvaise configuration des machines personnelles, empêchant la participation à tout ou partie de l'événement.
- Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables en cas de perte ou de modification des données informatiques présentes sur les ordinateurs personnels des participants.
- Les matériels réseau (serveurs, switches, câbles, etc...) ne peuvent être configurés, modifiés ou déplacés que par les

organisateurs de la LAN/WAN PARTY.

Matériel et réseau :

- Le département R&T peut éventuellement mettre à disposition des joueurs un certain nombre de machines dont la configuration ne peut en aucun cas être modifiée. Le nombre de ces machines étant limité, il est indispensable d'en faire la réservation lors de l'inscription.
- Les participants qui le souhaitent, peuvent apporter leur propre ordinateur complet (unité centrale avec carte réseau 10/100 ou 10/100/1000 ethernet, clavier, souris, écran, casque et câble d'alimentation).
- Les joueurs devront veiller à l'absence de tout virus sur leur machine personnelle et être à jour concernant les failles de sécurité de leur système d'exploitation. Un joueur dont la machine s'avérera infectée sera isolé du réseau jusqu'à résolution du problème.
- Les organisateurs demandent aux participants de n'utiliser que des logiciels dont ils possèdent la licence. En signant ce règlement, le propriétaire de l'ordinateur s'engage à assumer seul tout risque pénal et moral encouru ; il décharge de ce fait, les organisateurs de toutes responsabilités en ce qui concerne les droits d'auteurs de quelque nature qu'ils soient. Les originaux des licences devront être apportés.
- Chaque participant doit apporter un câble RJ-45 droit de 5m minimum et une rallonge électrique conforme CE.
- Une adresse IP sera fournie aux participants dès leur arrivée.
- Les interactions réseau autres que celles autorisées par les jeux doivent être désactivées.

Droit à l'image :

- J'autorise les organisateurs à publier ma photo sur le site, une exposition, revues et journaux de la presse locale et nationale.
- Je déclare que ces droits sont cédés sans contrepartie, notamment financière.

Le message des organisateurs :

- Afin de couvrir les frais d'éventuels accidents, prévoir une assurance responsabilité civile individuelle.
- Des salles de repos et une buvette seront prévues.
- Pour le confort de tous, nous recommandons l'utilisation des poubelles mises à disposition des participants.
- En cas de dégradation du matériel mis à disposition (ordinateurs, tables, chaises, câblage électrique, réseau, switches ...) la personne concernée devra rembourser le matériel détérioré et sera expulsée.
- Une expulsion et/ou une disqualification ne donnera lieu à aucun dédommagement.
- En cas de différends entre les participants, ces derniers sont invités à les régler avec respect et courtoisie.
- Les mineurs sont acceptés sous la responsabilité de leurs parents (autorisation écrite obligatoire : document téléchargeable sur notre site web).

Les organisateurs se réservent le droit d'expulser toute personne ne respectant pas ce règlement et/ou dont le comportement sera jugé de nature dangereuse

Je soussigné M. Mme Melle

Domicilié(e) à :

Téléphone : Téléphone en cas d'urgence :

Adresse électronique :

Déclare avoir lu attentivement et compris les termes du règlement intérieur de la LAN/WAN PARTY R&T qui aura lieu le **samedi 18 mars 2017 de 9h à 22h**, en accepte l'intégralité, s'engage à le respecter durant la manifestation qui aura lieu dans les locaux du département R&T de l'IUT.

J'ai bien compris que ce document est une décharge de responsabilité et par conséquent, et en aucun cas, je ne pourrai ni porter une action en justice, ni réclamer une quelconque indemnisation. J'atteste néanmoins avoir souscrit volontairement et sans aucune contrainte à cet événement « LAN/WAN PARTY R&T 2017 » qui me lie avec ses représentants légaux.

Ce document fait foi de bon d'inscription (définitif) en le complétant.

Les personnes mineures doivent *obligatoirement* fournir une Autorisation Parentale signée (Cf. Site web).

Fait à :

Le :

SIGNATURE DU JOUEUR

**SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL
(pour les mineurs)**

